

Sujet : [INTERNET] a l'intention du commissaire enquêteur

De : catherine poulain

Date : 02/04/2023 14:43

Pour : pref-projet-maraisvernier@eure.gouv.fr

Bonjour,

Habitant du marais vernier :Je suis contre .

Le projet va entraîner des charges administratives supplémentaires .

Les demandes de permis pour une construction , un agrandissement ou une restauration compliquée et longue (8 à 9 mois) .

Au risque de voir la désertification de notre village .

Mr Poulain Jany